

ACCOMPAGNER ET PRIVILEGIER LA QUALITE DE VIE

Dans le cadre du plan national Alzheimer 2008/2012, le CHNM propose un service à domicile pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, et celle de leur entourage.



NOUS CONTACTER

☎ 02 43 08 28 42

esa@ch-mayenne.fr

CENTRE HOSPITALIER DU NORD-MAYENNE
E.S.A
5, RUE ROULLOIS
CS 60102
53103 MAYENNE CÉDEX

ZONE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION



Les cantons de :

- Ambrières les vallées
- Bais
- Couptrain
- Ernée
- Gorrion
- Le Horps
- Landivy
- Lassay les Châteaux
- Mayenne
- Pré en Pail
- Villaines La Juhel



EQUIPE SPÉCIALISÉE DANS
L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE
DES PERSONNES AYANT DES TROUBLES
DE LA MÉMOIRE (E.S.A)

Pôle n°4 : Structures Médico-Sociales (SMS)

CHNM
CENTRE HOSPITALIER
du NORD-MAYENNE

MISSIONS

L'ESA propose un accompagnement basé sur une approche globale de la personne présentant des troubles de la mémoire tant sur le plan corporel et fonctionnel que sur le plan psychologique et social.

Elle contribue aussi au bien être de la personne en la rendant « actrice » de sa prise en soin. L'objectif est de lui permettre de vivre le plus longtemps possible à domicile .

Comment bénéficier du service ?

Une **prescription médicale** avec ou sans diagnostic posée et annoncée à un stade léger ou modéré de la maladie **par le médecin traitant ou le médecin spécialisé** (neurologue, gériatre,...).

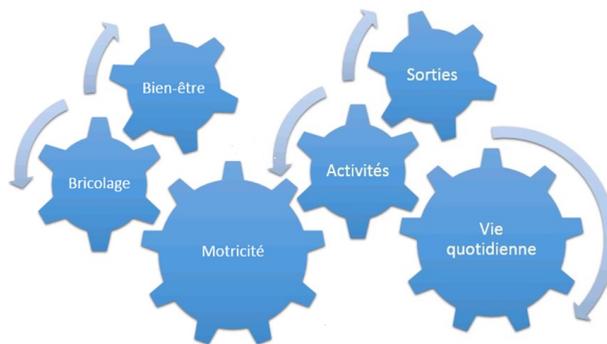
Contactez-nous

Evaluation à domicile par l'ESA pour la mise en place du projet personnalisé.

INTERVENTIONS

Le suivi que nous proposons permet de **prévenir et ralentir l'évolution de la maladie par différentes actions :**

- Aider à la réalisation des gestes et actes de la vie quotidienne : préparation des repas, courses, gestion du budget, ...
- Proposer une adaptation matérielle du domicile pour la prévention des chutes et pour faciliter le quotidien : fixer des repères visuels, rangement, ...
- Maintenir ou réintroduire des activités sociales : sorties à l'extérieur, activités sportives et culturelles, ...
- Favoriser les activités de bien être, de détente : jardinage, jeux, toucher thérapeutique, ...



Et de soutenir et écouter les aidants et les professionnels.



Quelle durée ? Quel coût ?

12 à 15 séances sur 3 mois et renouvelables chaque année. Prise en charge intégrale par l'assurance maladie : **aucun frais n'est à la charge du bénéficiaire.**

L'EQUIPE SOIGNANTE

- 1 infirmière coordinatrice
- 1 ergothérapeute
- 1 psychomotricienne
- 2 assistantes en soins gériatologiques

